

Quand un candidat aux départementales colle ses affiches sur les panneaux destinés aux régionales, soit il ne colle pas ses affiches lui-même et il paie une société pour le faire (combien ça coûte ?), soit c'est un acte manqué parce qu'il aurait bien voulu être candidat aux Régionales, mais les gens de son propre parti n'ont pas voulu de lui.

Mais dans les deux cas, c'est illégal...

